

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3203>



CIO de Chalon/Saône : 100 % de grévistes le 5 octobre !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -



Publication date: vendredi 2 octobre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



L'équipe du CIO de Chalon-sur- Saône a appris de manière brutale, le 22 septembre 2009, la décision du Conseil Général de Saône et Loire de déménager le service et d'échanger les locaux avec ceux du TAS (Territoire d' Action Sociale) situés avenue de Paris.

Ce changement nous paraît aller à l'encontre des intérêts des usagers du fait de l'éloignement géographique des établissements scolaires (en particulier des lycées), du centre ville et des gares, ainsi que par l'inadaptation de cette structure aux activités d'accueil du public (réception de groupes classes, réunions avec les partenaires et les équipes pédagogiques...).

Il faut rappeler que nos locaux ont été conçus par le directeur du CIO de l'époque pour répondre spécifiquement aux besoins et missions d'un Centre d' Information et d' Orientation, service public de l'Education Nationale, et, que l'implantation dans la Maison de la Formation a été dictée par l'objectif de cohérence pour le public en regroupant dans un même lieu tous les services relatifs à l'information, l'orientation et l'insertion.

Cette décision de déménagement intervient à un moment où la cohabitation voire même le partenariat entre les services semblent gagner en efficacité dans le respect des missions de chacun, résultat d'un travail au quotidien depuis plusieurs années.

Déménager signifie la fin de la dynamique de partenariat et d'accès cohérent pour le public.



Fédération Syndicale Unitaire

C'est en considérant le gâchis que cet échange allait entraîner et en cherchant à en comprendre les motifs que l'équipe du CIO a demandé des audiences à M. le Maire de Chalon, non informé de cette décision, et à M. le Président du Conseil Général. Nous avons été aidés dans nos démarches par le SNES et accompagnés au Conseil Général par des représentants de la FSU, du SGEN, du SNPDEN...

M. Montebourg nous a appris alors que contraint par des problèmes de financement et « dans le cadre d'une croisade contre l'Etat », il avait pris la décision de supprimer à partir de janvier 2010 la dotation de fonctionnement des CIO et de demander à l'Etat de payer un loyer pour les locaux dont il est propriétaire ou de déménager les services logés gratuitement.

Nous avons ainsi découvert que tous les CIO du département étaient concernés et que celui de Chalon risquait de ne plus avoir ni budget, ni local à partir de janvier 2010.

Comment accepter d'être ainsi « pris en otage », selon l'expression de M. Montebourg, dans le cadre d'une stratégie politique qui vise à dénoncer un problème de financement entre les collectivités territoriales et l'Etat ? Qu'advient-il de l'intérêt général dont est garant le politique ?

Nous ne pouvons qu'interpeller le Conseil général et l'Etat pour leur dire notre opposition à de telles décisions et notre détermination à les combattre. Nous attendons les réponses que doivent apporter les services juridiques du Rectorat, du Ministère de l'Education Nationale pour résoudre le problème.

De tels événements arrivent, en plus, à un moment où nous subissons des attaques répétées et déstabilisantes contre notre statut et nos missions en tant que Conseiller d'Orientation Psychologue.

Ne suffit-il pas de voir le Service Public d'Orientation affaibli par une politique libérale prête à donner le marché à des organismes privés ? Quels seront les gagnants d'un bras de fer entre l'Etat et les collectivités territoriales ?



Face aux menaces d'expulsion de nos locaux au 1er janvier 2010 par le Conseil Général, sans budget de fonctionnement et remis en cause peut-être dans notre statut et nos missions, nous n'attendrons pas les coups sans agir.

Nous avons demandé à notre hiérarchie une réunion départementale pour débattre de la situation le plus tôt possible.

Nous rencontrons actuellement les représentants de fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP au CIO de Chalon et nous demandons une audience au Préfet et au Recteur de l'Académie en novembre.

Nous réfléchissons également à une action qui nous permettrait d'avoir un espace dans les médias, comme le lundi 5 octobre 2009, où l'équipe du CIO de Chalon était en grève à 100% et était reçue par Monsieur l'Inspecteur d'Académie ; des articles dans le Journal de Saône et Loire et un reportage à FR3 Bourgogne ont ainsi informés et sensibilisés l'opinion sur nos difficultés de fonctionnement.

Depuis le début de cette lutte, nous avons été épaulés par la section départementale du SNES : elle est intervenue auprès de l'Inspecteur d'Académie, du Président du Conseil Général, et elle organise avec la section académique un stage de formation syndicale pour les Conseillers d'Orientation Psychologues le 5 décembre à Chalon-sur-Saône, qui sera animé par Catherine Remermier, responsable nationale du SNES.

En effet, au-delà même de cette problématique départementale, la politique nationale en matière d'orientation rend la situation des Conseillers d'Orientation Psychologues de plus en plus difficile et impose une réaction collective.



Fédération Syndicale Unitaire

Il est important, vital même, que nous construisions ensemble les réponses face à la dégradation des conditions de travail de plus en plus stressantes : **moins nombreux pour répondre à des besoins grandissants, nous sommes amenés à définir des priorités dans une multitude de missions qui sont toutes présentées comme indispensables, obligés souvent sur le terrain de refuser ou différer une action faute de temps et cela tout en faisant des heures supplémentaires qu'il est impossible de récupérer...**

Est-ce normal qu'en fin d'année scolaire nous ayons accumulé 30, 40, 50...heures supplémentaires non rémunérées. Il aurait sans doute fallu dire non à un collègue qui nous adresse fort utilement un parent inquiet quant à la scolarité de son enfant... dire non à un chef d'établissement qui dans un souci d'intégration nous propose de participer à une réunion sur le projet... dire non à la passation d'un test demandé par une famille dont l'enfant scolarisé dans le privé ne veut ou ne peut pas faire appel à un psychologue privé quand l'école propose un enseignement spécialisé... dire non à la participation aux forums sur les métiers... mais nous avons assumé ces tâches, en plus des permanences

au CIO (y compris pendant les vacances scolaires), demi-journées de rendez-vous obligatoires, réunions pendant lesquelles, personnels et directeur, nous tentons de construire au mieux notre programme d'activités, et réfléchissons à notre travail au quotidien (les CIO sont fermés seulement environ un mois en été).

Ce qui peut s'avérer passionnant, source de richesse de fonctionnement dans un contexte de moyens en personnels satisfaisant devient ingérable dans le contexte actuel. De plus en plus de demandes (chaque COP à Chalon a trois établissements en charge) , de missions (répondre à tous les publics, scolaires ou non) mais de moins en moins de COP (50 recrutés cette année pour 300 départs en retraite).



Dans de telles conditions, comment en vouloir aux collègues, partenaires qui nous interpellent sur notre présence en pointillés ? Quant aux usagers qui expriment leur frustration, leur mécontentement face à l'institution que nous représentons, cela fait partie du travail. Après tout, nous sommes formés (pendant deux années, en institut, après un recrutement par concours avec licence de psychologie) pour mettre à distance ces réactions et aider ainsi les consultants à mieux utiliser le système scolaire.

Mais c'est la position de notre institution qui est la plus difficile à vivre : elle nous exclut des mesures de revalorisation financière, nous tient pour responsables des dysfonctionnements du système d'orientation, nous juge trop psychologues, pas assez informateurs... et propose des explications simplistes sur la relation formation emploi en minimisant la complexité des déterminants de l'orientation pour les adolescents et les parents.

Pas besoin de psychologues pour dire où il y a des débouchés... comme si l'économie pouvait tout induire... comme si le jeune en construction était un être purement rationnel dans ses décisions... comme s'il suffisait de dire pour convaincre... comme si les élèves étaient tous égaux devant les choix d'orientation...



Fédération Syndicale Unitaire

S'il faut tenir compte de l'économie, c'est pour dire la complexité et la difficulté d'en prévoir les évolutions tout en accompagnant l'individu dans ses réflexions, démarches, hésitations, essais, erreurs... pour trouver une piste, un espoir, vers une formation, un travail.

Se fixer comme objectifs de diminuer les sorties sans qualification, d'augmenter le nombre de jeunes qualifiés à bac + 3, de réduire l'impact des inégalités sociales exige dans l'école en beaucoup de cohérence dans les discours et les actes : il faut des moyens certes, mais également une plus grande reconnaissance des acteurs de l'éducation.

Car c'est aussi en nous accordant des signes forts de reconnaissance que le Ministère peut accroître la confiance des parents et des jeunes dans les acteurs que nous sommes. Un signe fort pour les COP serait par exemple de revenir sur une injustice insupportable qui nous est faite de ne pas nous permettre d'accéder à la hors classe. Certains diront : pas assez nombreux pour se faire entendre... pas assez syndiqués... Ils ont raison. Faisons entendre notre colère !

Une expression dit : « celui qui veut tuer son chien l'accuse de la rage »... Il nous arrive de penser - mais sans doute sommes nous un peu parano - que pour invalider une fonction, un service, il suffit de ne plus lui donner les moyens de fonctionner correctement ... et de laisser faire !

Construisons ensemble nos réponses, n'acceptons pas de souffrir chacun dans notre quotidien pour défendre les valeurs du service public que nous n'avons plus les moyens de mettre en œuvre dans des conditions satisfaisantes.

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire